

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

L'ALSH de Saint-Yrieix fonctionnera du 6 au 17 avril 2026

Tarifs :

Revenu fiscal de référence	Tarifification par jour (vacances)
De 0 à 30 000 €	11,00 €
De 30 0001 à 50 000 €	11,50 €
+ de 50 000 €	13,00 €

Le tarif comprend le temps d'accueil du matin, les transports, les activités et les sorties, le repas et le goûter.

Horaires à respecter : 07h30 / 18h00

Vous avez déjà rendu le dossier 2025-2026 ?

> Remplir et remettre cette feuille d'inscription avant le **lundi 30 mars**.

Vous n'avez pas encore rempli le dossier 2025-2026 ?

- > Le retirer à l'accueil de la mairie, sur les accueils périscolaires ou sur le site de la ville
- > Remplir le dossier et le remettre dûment complété et signé, accompagné de cette feuille d'inscription avant le **lundi 30 mars** (règlement intérieur sur le site)
- > Fournir votre dernier avis d'imposition
- > Fournir une copie de votre attestation d'assurance/RC valable pour l'extrascolaire
- > Remettre une copie de votre Passeport Jeunes CAF 2026, sans lequel l'aide ne sera pas prise en compte au moment de la facturation (uniquement pour les bénéficiaires)

Attention : merci de ne pas envoyer des photos de vos documents par mail.

Où et à qui remettre ces documents ?

- Personnel de l'accueil périscolaire (matin ou soir)
- Accueil de la mairie

- Mail : n-dubois@saint-yrieix.fr
- Accueil de loisirs (le mercredi)



ATTENTION : pour des raisons organisationnelles liées à la restauration et au respect des taux d'encadrement, aucune inscription ne sera acceptée après la date du **lundi 30 mars**. Tout enfant pourra être refusé si le nombre d'inscrits est supérieur à celui agréé par la Direction Départementale de Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Nom, prénom de l'enfant :

sera présent à l'Accueil de Loisirs aux dates suivantes (**2 journées minimum par semaine**) :

ATTENTION : - Les dates cochées seront facturées (sauf certificat médical)
- Une seule journée de présence par semaine entraînera une double-facturation

■ **Lundi 6 avril (férié)**

Mardi 7 avril

Mercredi 8 avril

Jeudi 9 avril

Vendredi 10 avril

Lundi 13 avril

Mardi 14 avril

Mercredi 15 avril

Jeudi 16 avril

Vendredi 17 avril

J'autorise l'Accueil de Loisirs de Saint-Yrieix à recueillir des informations concernant mon droit au Passeport Jeunes 2026 auprès de ma CAF Haute-Vienne afin de vérifier mon éligibilité et de simplifier mes démarches.

Date et lieu : Le / /2026
à

Signature des parents :